



Socialement responsable

PACTE DE RESPONSABILITE DANS LA CHIMIE LA FEDERATION CFTC-CMTE PRETE A REMETTRE SA SIGNATURE EN QUESTION !

La fédération CFTC Chimie, Mines, Textile, Energie, forte de ses valeurs de propositions et de négociations a signé en juillet dernier l'accord sur le pacte de responsabilité dans la branche Chimie.

La fédération CFTC-CMTE reste sur sa faim suite aux négociations salariales 2015 dans cette même branche, où entre autre, la diminution du prix de l'énergie permet aux entreprises d'augmenter leurs marges. En effet avec une proposition d'augmentation générale à 0,6% de la part de l'Union des Industries Chimiques, la CFTC ne signera pas la proposition d'accord salarial 2015 qui prive les salariés d'un juste retour des économies que vont réaliser les entreprises. Pour rappel le SMIC augmente lui de 0,8% au 1^{er} janvier.

Comme l'a voulu le relevé de conclusion signé au niveau national, les salariés devaient obtenir à travers les négociations de branche un juste retour des économies réalisées par les entreprises dans le cadre du pacte de responsabilité et des allègements de charges qu'il leur procure.

Force est de constater qu'à ce jour dans cette branche le retour n'est pas à la hauteur des espoirs que pouvait donner ce pacte de responsabilité.

Les entrepreneurs trop frileux souhaitent aujourd'hui le beurre et l'argent du beurre tandis que les salariés restent eux en attente des premières retombées du pacte. Les allègements de charges à hauteur de 300 millions d'euros pour les entreprises de la branche n'ont à ce jour pas été reversés en terme de création d'emploi, d'investissements en France ou encore de salaire.

La Fédération CFTC-CMTE a interpellé l'Union des Industries Chimiques en lui faisant part de sa très vive inquiétude quant à la pérennité de l'accord sur le pacte de responsabilité.

Pour mémoire à ce jour, seuls huit accords de branches ont été signés sur le sujet.

Contact presse : Francis OROSCO 06.09.41.10.31

Pierre RUBECK 07.87.94.37.32